



APPEL À LA GRÈVE

Montreuil, le 12 Mai 2016

CONVENTION COLLECTIVE DE BRANCHE SALAIRES/EMPLOIS

UNIR, PESER, TENIR ET GAGNER !

Pour affronter le coup de force patronal, il est indispensable de lui opposer une mobilisation de très haut niveau de l'ensemble du corps social et d'élever le ton dans la forme de l'action.

Alors que les négociations avec l'UTP (le patronat des transports) sur la CCN ferroviaire et avec la Direction SNCF sur l'accord d'entreprise, vont se poursuivre jusqu'à début juin, nous faisons face à de véritables provocations.

- L'UTP annonce être « au bout de son mandat », donc ne plus avoir de marge de négociation sur les revendications portées unitairement par les organisations syndicales.
- La Direction SNCF propose un chantage inacceptable « repos contre flexibilité » (taquets du RH, amplitude, durée journalière, forfait jour, etc...) qui devrait être sa ligne de conduite dans les prochaines tables rondes.

La situation est sérieuse et les enjeux sont lourds.

Si les négociations de la branche ferroviaire ne répondent pas aux propositions syndicales unitaires, le niveau de la CCN restera extrêmement faible. Il n'y aura donc pas de progrès social pour les cheminots des entreprises ferroviaires privées et le dumping social sera renforcé. Même si un accord d'entreprise venait à élever le niveau pour les cheminots de la SNCF, cet accord ne tiendrait pas longtemps face au jeu de la concurrence, de la sous-traitance et de la filialisation. L'exemple du Fret nous le confirme. Nos conditions de vie et de travail, mais également l'entreprise publique et le service public, sont menacés très directement par cette situation. Cette analyse se vérifie par l'absence de réponse de la Direction sur les revendications concernant l'emploi, l'avenir des métiers, l'arrêt des restructurations et l'augmentation des salaires et pensions à la SNCF.

Par ailleurs, la sécurité des circulations, dont l'un des éléments clef sont les conditions de travail des cheminots, serait durablement affaiblie. Laisser le patronat envisager cet élément uniquement sous l'angle de son « coût » conduirait inévitablement à de nouveaux drames.

Notre intervention forte, unie et exigeante est donc nécessaire.

Pour cela, la CGT a déposé un préavis de grève reconductible et illimité. Il couvre chaque semaine la période débutant le mardi à 19h00 et s'achevant le vendredi à 08h00. Ce préavis prendra effet le mardi 17 mai 2016 à 19h00.

Cette modalité d'action a pour but de faire grandir le rapport de force en impliquant tous les agents de tous grades et de tous métiers de la SNCF et des Entreprises Ferroviaires privées fortement mobilisés jusqu'à présent.



Elle permet également, dans une période où patronat et gouvernement jouent la fermeture à tout dialogue et le pourrissement, de maintenir la pression dans la durée.

Ce préavis doit surtout servir à rouvrir de véritables négociations à partir de la base revendicative unitaire portée par toutes les Fédérations au niveau de la branche.

Il doit également permettre de porter nos exigences en matière de salaires et pensions, d'emploi, d'amélioration des conditions de travail, et donner un coup d'arrêt à la casse des métiers.

A partir des revendications locales, cette action reconductible ancrée au plus près du terrain est utile à la défense de nos gares, nos guichets, nos lignes, nos trains qui constituent notre charge de travail et notre avenir au quotidien.

TOUS EN GRÈVE POUR GAGNER !

FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



J'ADHÈRE À LA CGT
FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
263, Rue de Paris - Case 546
93 515 MONTREUIL Cedex
Tél : 01 55 82 84 40
orga@cheminotcgt.fr
www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :

